

Module B5- MICS « Médecine, Individus, Communautés, Sociétés »

1ère année du Baccalauréat universitaire en médecine humaine et dentaire

TABLE DES MATIÈRES

- 1. GOUVERNANCE DU MODULE**
- 2. DESCRIPTIF DU MODULE**
 - a. Principe organisateur du module**
 - b. Objectifs généraux d'apprentissage**
 - c. Déroulement et cadre pédagogique du module MICS**
 - d. Charge de travail attendue**
 - e. Évaluation**
- 3. DESCRIPTIFS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DES ENSEIGNEMENTS**
 - a. Droit de la santé**
 - b. Médecine psychosociale**
 - c. Épidémiologie et Santé publique**
 - d. Sociétés, Migrations et Systèmes de Santé**
 - e. Séminaire de présentation générale du module MICS**
 - f. Séminaire « début de la vie »**
 - g. Séminaire « fin de la vie »**
 - h. Stage en cabinet**

1. GOUVERNANCE DU MODULE

Responsable du cursus et du module

Prof. Jacob Koella Institut de biologie
Jacob.Koella@unine.ch

Enseignants responsables des cours et séminaires du module

Cours	Responsable(s)
Droit de la santé	Prof. D. Kraus et V. Wyssbrod
Médecine psychosociale	Dr. C. Marin
Épidémiologie et santé publique	Dr. PD P.-A. Raeber
Sociétés, Migrations et Systèmes de Santé	Dr. A. Bischoff
Séminaires	
Présentation générale du module MICS	Prof. B. Betschart
Début de la vie	Prof. D. Kraus et V. Wyssbrod
Fin de la vie	Prof. D. Kraus et V. Wyssbrod
Stage	
Stage en cabinet	Prof. J.M. Neuhaus

Dr. Alexander Bischoff

Faculté des sciences
Alexander.Bischoff@unine.ch

Prof. Daniel Kraus

Faculté de droit, Institut du droit de la santé
Daniel.Kraus@unine.ch

Dr. Christian Marin

Faculté des sciences
Christian.Marin@unine.ch

Prof. Jean-Marc Neuhaus

Institut de biologie
Jean.Marc.Neuhaus@unine.ch

Dr. PD Pierre-Alain Raeber

Faculté des sciences
Alain.Raeber@interlifescience.ch

Valérie Wyssbrod (ass-doct)

Faculté de droit, Institut du droit de la santé
Valerie.Wyssbrod@unine.ch

Par souci de lisibilité, toute désignation de personne ou de fonction s'entend indifféremment au féminin ou au masculin.

2. DESCRIPTIF DU MODULE

Ce module qui regroupe divers enseignements a pour but de sensibiliser l'étudiant aux dimensions sociales, communautaires et contextuelles du métier de médecin, ceci dès la 1^{ère} année de ses études en médecine. En effet, notre société en perpétuelle évolution doit pouvoir compter sur des médecins conscients des liens entre la pratique de la médecine et la société au sens large.

L'approche juridique se fait, elle, au travers d'un cours spécifique de droit de la santé. De plus, le Prof. Kraus et son équipe de l'Institut du droit de la santé organise 2 séminaires thématiques sur le début et la fin de vie.

Parallèlement, les enseignements en épidémiologie et santé publique, en médecine psychosociale et en migrations et systèmes de santé permettent à l'étudiant d'appréhender les liens étroits qui existent en la prise en charge médicale et la diversité culturelle, sociale et économique.

a. Principe organisateur du module

Pour cette 1^{ère} année de Bachelor en médecine, l'étudiant doit suivre l'ensemble des cours *ex cathedra* proposés et les 3 séminaires thématiques prévus.

b. Objectifs généraux d'apprentissage

Les objectifs pédagogiques du module MICS répondent aux exigences du « Swiss Catalogue of Learning Objectives for Undergraduate Medical Training » (catalogue national adopté par toutes les écoles de médecine suisses) et en particulier aux deux objectifs suivants :

- Intégrer une perspective sociale, communautaire, économique, juridique et politique à la formation biomédicale ;
- Sensibiliser l'étudiant aux enjeux de la relation entre médecin et patient.

c. Déroulement et cadre pédagogique du module MICS

Le module est introduit et présenté aux étudiants dans le cadre d'un premier séminaire d'une demi-journée au début du semestre.

L'objectif général et le cadre pédagogique spécifique ont été élaborés dans le but de sensibiliser l'étudiant au droit de la santé, aux sciences humaines et sociales en médecine, à l'interaction médecin-patient, à la santé publique, autant de connaissances nécessaires pour l'exercice futur de la profession de médecin.

d. Charge de travail attendue

Le module MICS comprend 10 crédits ECTS, ce qui correspond à une charge de travail de 300 heures environ. Les crédits se répartissent entre le suivi des cours (64h) et des séances de séminaires (20h), plus environ 170 heures de travail personnel consacré à la préparation des cours/séminaires et de l'examen final. A quoi s'ajoute une demi-journée de stage en cabinet, la préparation y relative et la rédaction d'un rapport final (30h).

e. Évaluation

Le module MICS est évalué de 2 manières :

- Les cours *ex cathedra* et les séminaires thématiques sont évalués lors d'un examen écrit de 4 heures, sous forme de QCM (questions à choix multiples).
- Le stage en cabinet est validé par un rapport sur le stage.

3. DESCRIPTIFS ET OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE DES ENSEIGNEMENTS

a. DROIT DE LA SANTÉ

Prof. D. Kraus, 2 ECTS, 6 séances de 3h, cours ex cathedra

Objectifs généraux du cours :

Sensibiliser l'étudiant aux différents droits touchant le domaine médical et plus particulièrement donner un aperçu des nombreuses dispositions légales qui accompagnent les médecins dans leur activité quotidienne. Ce cours donne à l'étudiant une première approche du droit de la santé, notamment en ce qui concerne les rapports patient-médecin.

Le cours est divisé en 6 thématiques, à savoir :

1. Introduction au droit (sources du droit, système juridique et fonctionnement) et notions de base en santé (santé, médecine, maladie, système de soin et système de santé).
2. Professions de la santé et réglementation de la pratique (formation, accès, droits et devoirs professionnels).
3. Le patient et ses droits - le droit aux soins.
4. Le consentement libre et éclairé aux soins, le refus de soins et les directives anticipées.
5. Le secret professionnel, la protection des données médicales, assurances et travail.
6. Les différents types de responsabilités médicales.

Objectifs d'apprentissage :

- a) Avoir les notions de droit générales et importantes pour la pratique médicale.
- b) Connaître la législation relative à la pratique d'un médecin (législation médicale).
- c) Connaître les principaux droits des patients et comprendre leur importance dans les relations entre le médecin et son patient.
- d) Connaître les différents régimes de responsabilités, les diverses instances de plainte et de médiation que les patients peuvent solliciter.
- e) Comprendre un raisonnement juridique appliqué à la pratique du médecin.

Références bibliographiques :

Lectures obligatoires :

- *Bases juridiques pour le quotidien du médecin, un guide pratique*, ASSM/FMH 2008 (http://www.fmh.ch/files/pdf1/Rechtliche_Grundlagen_F.pdf)
- *L'essentiel sur les droits des patients dans les cantons de Berne, Fribourg, Jura, Neuchâtel, Valais, Vaud*, Sanimédia, information en santé publique, 2010. (www.vd.ch/fr/themes/sante-social/droits-des-patients/).

Une bibliographie complémentaire est distribuée dans le courant du semestre.

b. MÉDECINE PSYCHOSOCIALE

Dr. C. Marin, 1.5 ECTS, 6 séances de 3h, cours ex cathédra

Objectifs généraux du cours :

- Sensibiliser les étudiants aux aspects relationnels, émotionnels et sociaux du métier de médecin.
- Mettre en évidence que la compétence médicale est une mise en œuvre pondérée de savoirs, d'aptitudes techniques, de maîtrise de la communication, d'émotions, de valeurs et de réflexions.
- Découvrir l'intérêt de l'apport des sciences humaines (anthropologie, littérature, histoire, ...) dans l'activité médicale quotidienne.

Références bibliographiques :

- Vannotti M., *Le métier de médecin*, Ed. Médecine et Hygiène, Genève, 2008
- Le Breton D., *Anthropologie du corps et modernité*, PUF, Paris, 2008
- Byron G., *Comment faire de l'anthropologie médicale ? Médecine, rationalité et vécu*, Ed. Institut Synthélabo, Coll. Les empêcheurs de penser en rond, Le Plessis-Robinson, 1998
- Balint M., *Le médecin, son malade et la maladie*, Payot, Paris, 1988

c. ÉPIDÉMIOLOGIE ET SANTÉ PUBLIQUE

Dr. PD P.- A. Raeber, 1.5 ECTS, 8 séances de 2h

Objectifs généraux du cours :

Le cours « Epidémiologie » vise à familiariser l'étudiant avec la méthodologie de recherche en santé publique. Les connaissances acquises permettent d'aborder la littérature scientifique avec un regard critique. A l'issue du cours, l'étudiant est à même de « lire » une publication scientifique et de se forger une opinion personnelle.

L'objectif du cours « Santé Publique » est de présenter la santé en termes de capital à sauvegarder (prévention) et à développer (promotion). La sphère individuelle fait place aux problèmes populationnels sur lesquels on peut et doit agir. Les objectifs spécifiques sont :

- Elargir la vision de la médecine individuelle au contexte de santé publique.
- Introduire les notions de prévention et de promotion de la santé.
- Identifier un problème de santé publique.
- Décrire et analyser les états de santé.
- Développer le sens critique à l'égard de la littérature biomédicale.

Références bibliographiques

- *Médecine sociale et préventive, Santé publique*, Felix Gutzwiller / Fred Paccaud (éditeurs) Co-éditeurs: Thomas Abel, Ursula Ackermann-Liebrich, Charlotte Braun-Fahrlander, Philippe Chastonay, Peter Jüni, André Rougemont et Robert Steffen, 3ème éd., entièrement révisée, Berne, 2009
- *Principles of Epidemiology in public health practice*, 3e ed, Centers for Disease Control and Prevention (CDC), Atlanta USA, 2011
- Alfredo Morabia, *Épidémiologie causale*, Ed. Médecine et Hygiène, Genève, 1996

d. SOCIÉTÉS, MIGRATIONS ET SYSTÈMES DE SANTÉ

Dr. A. Bischoff, 2 ECTS, 8 séances de 3h, cours ex cathédra

Objectifs généraux du cours :

Le cours « Sociétés, Migrations et Systèmes de Santé » vise à familiariser l'étudiant avec le phénomène mondial du double défi, à savoir la transition démographique (mobilité, migration et mondialisation) et la transition épidémiologique (la pandémie des maladies chroniques). Les implications de ces deux défis pour le système de santé suisse sont envisager, en mettant l'accent sur la prise en charge des populations migrantes.

Objectifs spécifiques :

1. Introduire les notions de la mondialisation/globalisation et la pandémie des maladies chroniques ;
2. Identifier les ingrédients d'un système de santé ;
3. Introduire les concepts de culture, migration, et intégration et leurs conséquences pour le fonctionnement du système de santé ;
4. Développer des réponses du système de santé suisse face à ces deux défis en prenant l'exemple de la communication transculturelle.

Références bibliographiques :

- G Kocher & W Oggier, *Système de santé suisse 2010 – 2012, survol de la situation actuelle*, Editions Hans Huber, Bern, 2011
- Beaglehole, R., & Yach, D. *Globalisation and the prevention and control of non-communicable disease: the neglected chronic diseases of adults*, *Lancet*, 362 (9387), pp. 903-908, 2003
- Frenk, J., Chen, L., Bhutta, Z. A., Cohen, J., Crisp, N., Evans, T., Zurayk, H. *Health professionals for a new century: transforming education to strengthen health systems in an interdependent world*, *Lancet*, 376 (9756), pp. 1923-1958, 2010
- Fried, L. P., Bentley, M. E., Buekens, P., Burke, D. S., Frenk, J. J., Klag, M. J., & Spencer, H. C., *Global health is public health*, *Lancet*, 375 (9714), pp. 535-537, 2010
- Saladin, P., Bühlmann, R., Dahinden, D., Gall Azmat, R., Ebner, G., & Wohnhas, J., *Diversité et égalité des chances. Les fondements d'une action efficace dans le microcosme des institutions de santé*, BAG, Berne, 2006

e. SÉMINAIRE DE PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MODULE MICS

Prof. B. Betschart et ensemble de l'équipe enseignante du MICS, une demi-journée

Objectifs généraux du cours :

Présentation générale du MICS, de son concept et des attentes des enseignants :

- Faire comprendre la complexité de la médecine et les incertitudes qui en découlent
- Apprendre à les maîtriser, du moins à en tenir compte dans la pratique médicale
- Expliquer la raison d'être des cours interdisciplinaires en éthique, droit, économie, ou anthropologie dans le cursus médical, ceci dans l'intérêt du patient et du médecin.

f. SÉMINAIRE « DÉBUT DE LA VIE »

Prof. D. Kraus, une journée

Objectifs généraux du cours :

Les thématiques abordées durant ce séminaire sont la procréation médicalement assistée, le diagnostic prénatal, le diagnostic préimplantatoire, ainsi que les dérives possibles de tels procédés sous la forme de l'eugénisme libéral. Ces différentes thématiques sont traitées sous un angle éthique et juridique. Les étudiants sont tout d'abord amenés à se familiariser avec le sujet à travers les lectures obligatoires ainsi que deux conférences données durant la matinée du séminaire. L'après-midi est consacré à des workshops où les étudiants prennent une part active au débat. Il leur est demandé de prendre position par groupe sur de petits cas pratiques et de débattre ensuite des solutions trouvées.

Le but du séminaire est de donner aux étudiants une première approche des thématiques précitées et de leur présenter l'occasion de s'essayer au raisonnement juridique et éthique.

Références bibliographiques :

Les lectures obligatoires seront communiquées durant le semestre, en temps voulu.

g. SÉMINAIRE « FIN DE LA VIE »

Prof. D. Kraus, une journée

Objectifs généraux du cours :

Les thématiques abordées durant ce séminaire sont le suicide assisté et l'euthanasie, sujets traités sous un angle éthique et juridique. Les étudiants sont tout d'abord amenés à se familiariser avec le sujet à travers les lectures obligatoires ainsi que deux conférences données durant la matinée du séminaire. L'après-midi est consacré à des workshops où les étudiants prennent une part active au débat. Il leur est demandé de prendre position par groupe sur de petits cas pratiques et de débattre ensuite des solutions trouvées.

Le but du séminaire est de donner aux étudiants une première approche des thématiques précitées et de leur présenter l'occasion de s'essayer au raisonnement juridique et éthique.

Références bibliographiques :

Les lectures obligatoires seront communiquées durant le semestre, en temps voulu.

h. STAGE EN CABINET

Prof. J.-N. Neuhaus, une demi-journée

Objectifs généraux du cours :

Participation comme témoin à un après-midi de travail médical dans un cabinet de médecin généraliste ou interniste. Observation de la relation entre médecin et patient. Rédaction d'un rapport sur ce qui a pu être observé.